

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7289910301

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7289910301>

Cette annonce a été mise en ligne le **30 avril 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **76 - SEINE MARITIME**

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Tatiana DUTAUULT, Notaire associée à ISNEAUVILLE (76230) 100 rue de l'Eglise, en date du 28 mars 2022, à SAINT-SAENS.

Dénomination : BARRA.

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 141 rue Simone Vallès, 76680 St Saens.

Objet : La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société. En outre, l'article 1835 du Code civil dispose que les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité..

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 632600 euros

Montant des apports en numéraire : 600 euros.

Apports en nature : Apports de biens immobiliers sur la commune de ST SAENS - un immeuble situé au 17 rue du

Général de Gaulle cadastré AP n°75, un immeuble situé au 21 rue du Général de Gaulle cadastré AP n°77, un immeuble situé au 23 rue du Général de Gaulle cadastré AP n°58 et une maison située au 23 rue d'Haussez cadastrée AO n°73 d'un montant de 632000 euros.

Cession de parts et agrément : Les associés ont convenu d'une clause d'agrément en cas de cession de parts..

Gérant : Monsieur Alain BARRA, demeurant 141 rue Simone Vallès, 76680 St Saens

Gérant : Madame Hélène BARRA, demeurant 141 rue Simone Vallès, 76680 St Saens

La société sera immatriculée au RCS de Dieppe.

Pour avis.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

